



**Direction Générale des  
Services du Département**

Direction des Bâtiments, des Moyens  
Généraux et du Patrimoine

Pôle Gestion Technique des Bâtiments

Affaire suivie par : Olivier Boyer  
Poste: 82 92

**2011-CG-2-3147**

**RAPPORT AU CONSEIL GENERAL**

Séance du vendredi 23 septembre 2011

**BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX**

**PROPRIÉTÉ DÉPARTEMENTALE SISE 3, RUE DE FONTENAY À VERSAILLES  
TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE REMISE AUX NORMES DES LOCAUX**

Politique sectorielle : **Moyens généraux**

Secteur d'intervention : **Administration collectivité**

Programme : **Bâtiments administratifs**

**Maintenance et entretien**

	2001P311E15 (AP09D)	
	AP	CP 2011
Montant actualisé :	8 000 000	423 000
Montant affecté :	1 125 578	355 578
Reste à affecter :	6 874 422	67 422
Montant réservé pour ce rapport :	1 110 000	10 000

Les services de la Direction Départementale des Territoires (ex DDEA) ont dans le cadre des redéploiements des services de l'Etat quitté les locaux, propriété Départementale, qu'ils occupaient au 3, rue de Fontenay à Versailles pour une surface utile totale de 1 471 m<sup>2</sup> (518 m<sup>2</sup> pour le bâtiment A et 953 m<sup>2</sup> pour le bâtiment B). Cet immeuble était mis à disposition dans le cadre des lois de décentralisation et donc non assujetti à loyer, l'Etat y exerçait les droits et obligations du propriétaire.

Afin d'optimiser l'occupation et l'utilisation de nos locaux au meilleur coût, d'une part, et de viser le regroupement des services à proximité de l'hôtel du Département, d'autre part, a été étudiée l'affectation des surfaces libérées aux services de la direction de la Culture actuellement installés au 143bis, rue Yves Le Coz dans des locaux pris à bail pour un montant annuel de loyer de 251 978,63 € TTC et une provision annuelle pour charges de 65 449,92 € TTC.

En préalable à l'installation des services départementaux, doivent être entrepris au principal des travaux de remise en conformité d'accessibilité handicapés (installation d'un ascenseur), d'isolation thermique, de rénovation de la production et de la distribution du chauffage, de réfection du réseau des courants faibles et de divers réaménagements pour un coût global d'opération de 1 110 000 € TTC.

Ce projet est présenté dans la fiche jointe au présent rapport.

Si cette proposition recueille votre accord, je vous invite à adopter la délibération suivante :

**Opération :** 2001P311O066T01  
VERSAILLES  
Propriété départementale sise 3, rue de Fontenay  
Travaux de rénovation et de remise aux normes des locaux

### **Enveloppe financière € TTC**

Montant des travaux :	1 060 000 €
Date de valeur :	Août 2011
Maîtrise d'œuvre - OPC :	réalisés en interne
Services au maître d'ouvrage :	5 000 €
Aléas :	45 000 €
Révisions :	Sans objet
Total opération :	<hr/> 1 110 000 €

### **Calendrier**

Notification travaux :	Décembre 2011
Livraison :	Mai 2012

### **Echéancier**

2011	10 000 €
2012	1 100 000 €

### **Objectifs de l'opération**

Les travaux envisagés ont pour principaux objectifs de :

- Gagner en fonctionnalité et occuper ces locaux appartenant au Département, étant précisé que ce bâtiment datant des années 1950 se situe dans le périmètre du château et n'est accessible qu'en passant sous le porche d'un hôtel particulier occupé par les services du comité départemental du tourisme et des gîtes de France et ne pourrait en aucune façon être détruit pour être reconstruit. Aucune opération immobilière ne semblerait dans ces conditions pouvoir présenter un intérêt économique pour le Département si ce n'est son occupation.
- Réduire de 20 % environ les consommations énergétiques en termes de chauffage et d'électricité.
- Mettre aux normes et en sécurité tous les organes électriques de ce bâtiment.
- Réaliser la réfection du réseau téléphonique et informatique.
- Rendre ce bâtiment accessible aux handicapés.

### **Consistance de l'opération**

- Remplacement des menuiseries extérieures,
- Remplacement de la chaufferie fioul hors d'usage par une chaufferie gaz,
- Travaux accessibilité handicapés :
  - Installation d'un ascenseur,
  - Installation de portes automatiques,
  - Création d'une rampe handicapée maçonnée,

- Création de sanitaires handicapés.
- Création de nouveaux cloisonnements et d'une salle de réunion,
- Réfection de la plomberie (WC, lavabo, carrelage),
- Réfection et mise aux normes de l'électricité,
- Réfection du câblage téléphonique et informatique,
- Remplacement des protections solaires,
- Réfection des peintures et revêtements de sol sur la totalité du bâtiment.

La maîtrise d'œuvre, l'Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC) et la Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) seront assurés par les services du Département (DBMGP).

Considérant la multiplicité des lots, les délais contraints et la volonté de libérer au plus tôt les locaux sis 143 bis, rue Yves Le Coz à Versailles, il est proposé de recourir à une entreprise générale pour l'exécution des travaux.